Homéopathie en élevage
Initiation

Médecines alternatives en Élevage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Améliorer la santé du troupeau par les soins homéopathiques:

- Comprendre ce qu'est l'homéopathie, ses avantages et ses limites.
- Apprendre comment observer les animaux pour chercher les symptômes permettant de trouver le remède homéopathique adapté
- Identifier quelques remèdes homéopathiques souvent utilisés en élevage
- S'initier à la recherche du remède homéopathique adapté à l'animal malade

CONTENU

Session 1:
Présentation des principes de base sur lesquels se fonde l'homéopathie, avantages et limites. L'observation des symptômes présentés par l'animal malade. Savoir choisir les symptômes les plus caractéristiques pour aller vers le remède homéopathique adéquat. Situations fréquemment rencontrées (mammites, mise-bas…)

Session 2:
Présentation de remèdes d'usage courant. Constitution d'une trousse d'intervention. Études de nouveaux cas. Exercices concrets de recherche des symptômes. Recherche du remède adapté à ces symptômes

Session 3:
Transfert des acquis. Mise en situation sur la ferme du stagiaire pour valider les acquis des sessions 1 et 2: Être capable d'observer et de décrire précisément un animal malade, savoir choisir les symptômes les plus caractéristiques pour aller vers le remède homéopathique adéquat

Session 4:
Retour sur les modules 1, 2 et 3. Échanges et discussions. Tour de table des cas rencontrés sur les fermes des participants lors du transfert des acquis Études de nouveaux cas cliniques. Exercices effectués à partir d'études de cas présentés par les stagiaires suite aux applications dans leur exploitation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS MATÉRIELS

- Sessions 1, 2 et 4: En salle. Projection d'un diaporama. Distribution d'un support technique papier. Échanges avec les participants. Le matériel est commandé au préalable par l'animateur de la formation. Chaque participant apporte une boîte (type boîte à chaussures) pour y mettre les flacons.
- Session 3: Sur la ferme du stagiaire, avec son matériel homéopathique (répertoire, remèdes...). Le prestataire de formation doit s'engager à remettre un compte-rendu du transfert des acquis à chaque stagiaire dans un délai de 15 jours.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Hautes-Alpes (lieu à définir en fonction des participants)
Date : 7 et 8 février + 22 février + une demi journée de transfert des acquis entre le 8 et le 22 février
Durée : 24h
Horaires : 9h - 17h
Repas : repas tiré du sac

Intervenant : Claire MARTIN, vétérinaire membre du GIE Zone Verte
Responsable de formation : Agnès THIARD conseillère et animatrice élevage à Agribio 05
Public : Éleveurs de ruminants intéressés par la démarche de soins alternatifs et de bien-être animal
Pré-requis : Aucun
Tarif : 27€/heure. Prise en charge par Vivéa selon son éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa).
Validation de la formation : délivrance d'une attestation individuelle de formation
Modalités d'évaluation : En amont : analyse des besoins. En cours : recueil des attentes et évaluation de l'atteinte des objectifs. En fin : évaluation des acquis, évaluation de la satisfaction à chaud et à froid.

Besoin de vous faire remplacer ?
Contactez votre service de remplacement.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Date limite d'inscription : 3 décembre 2021
Inscription : cliquez ici
Nombre de stagiaires : minimun 8 et maximum 12
Délais d'annulation : le stagiaire peut annuler jusqu'à 24h avant le début de la formation. Agribio 05 se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant le début de la formation.
Conditions générales de formation : cliquez ici

Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.

Contact: Agnès THIARD- Agribio 05
06 19 99 06 27
elevage04-05@bio-provence.org

vivea Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

AGRIBIO 05
Les Agriculteurs BIO des Hautes-Alpes